

Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 8 février 2024

Membres présents

Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE: Mme Roulleaux-Barrière, Mme Danel, Mme Lacroix, Mme Guichard, Mme Ceccaldi, Mme Belinguier, Mme Saulière

L'Inspecteur de l'Education Nationale : Mr Duez

L'équipe enseignante : Mmes Mercier, Gaultier, Mémin, Locci, Kaya, Rascol, Estéveny, Bessière et Mrs Marion, Pontisso

Membres de la Municipalité : Mme Erisay, adjointe au Maire aux affaires scolaires, Mme Piget, conseillère municipale.

Responsable aux affaires scolaires : Mme Cortès

Les membres du ALAE/ ALSH : Mme Ladurelle, directrice de l'ALAE élémentaire, Mme Broquère, directrice adjointe de l'ALAE élémentaire

Membres excusés : Mme Esquerré, Maire de Castelmaurou, les membres du RASED, Mr Lescure, coordinateur ALAE ALSH et responsable CLAS, Mr Pouyssegur, enseignant, Mme Coll Soler, enseignante

Aides au secrétariat de ce conseil d'école : Mme Julie Mémin et Mme Cécile Estéveny

Horaires : 18h- 20h

1. VIE DE L'ECOLE

Mmes Dargniat à mi-temps sur la classe du CM1b et Mme Avérous-Chamayou à 80% sur la classe du CE1a sont parties en congé de maternité.

A ce jour, elles sont respectivement remplacées par Mme Kaya et Mme Locci.

Les parents d'élèves souhaitent savoir si les enseignants remplaçants de Mme Dargniat et Mme Avérous Chamayou resteront jusqu'à la fin de l'année scolaire. A ce jour, rien n'est définitif.

Mr Pontisso et Mr Pouyssegur continuent de remplacer respectivement Mme Ravé et Mr Maffre.

Mme Lagadu, nouvelle AESH, a débuté sur notre école le 29 janvier.

1.1 **Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2024**

L'école élémentaire est fréquentée en ce moment par 258 élèves.

46 CP 52 CE1 45 CE2 64 CM1 et 51 CM2

Pour l'instant, il est prévu 262 élèves à la rentrée de septembre 2024 mais c'est sans compter les nouvelles inscriptions qui ont lieu chaque année et les éventuels départs.

A ce jour, il est prévu l'ouverture d'une 11^{ème} classe. Les effectifs seront observés jusqu'en juin. La décision d'une ouverture sera prise à la fin de l'année scolaire.

Il y a des locaux disponibles sur l'école. Dans le cas d'une ouverture de classe, une réflexion sera menée pour en déterminer l'endroit.

Si cette ouverture se confirme, du mobilier et un équipement informatique seront nécessaires.

1.2 **Locaux, équipement de l'école, travaux à venir et alentours de l'école**

Comme indiqué lors du premier conseil d'école, dans le cadre du PEDT, 6 arbres fruitiers ont été plantés le jeudi 18 janvier sur la butte de la cour du haut. Les services techniques et les 4 enseignants concernés (CPa / CE1a / CE1b et CM1a) ont mené conjointement ce projet pédagogique. Le moment s'est bien déroulé, tout était préparé, bien organisé et le niveau adapté pour chacune des classes.

Les classes vont maintenant travailler sur un projet d'affichage visant à donner des informations sur ces arbres.

Pour le DTA (*Dossier technique amiante*), une intervention par un technicien de l'APAVE a eu lieu mercredi 31 janvier.

Par rapport à la qualité de l'air, la pose de capteurs a été réalisée le 24 janvier dans les différentes classes. Les enseignants ont effectué des relevés le jeudi 25 janvier au matin. Un bilan va être réalisé.

La Mairie est en attente de ces diagnostics.

A ce jour, l'école n'a pas pu avoir accès au compte-rendu de l'examen des dalles du plafond de la classe 7. Cette préoccupation a été notée dans le DUER (*Document Unique d'Evaluation des Risques*) de l'école.

Si cette classe demeure une classe l'an prochain, les dalles seront changées.

Si l'école a 10 classes l'an prochain, la classe 7 pourrait être transférée au restaurant scolaire (salle où déjeunaient les élèves de Maternelle). La salle actuellement occupée serait alors fermée, et ne pourrait pas devenir une salle pour la BCD.

Si une 11^{ème} classe est ouverte, la classe 7 pourrait rester une salle de classe, les dalles seraient alors changées.

Le souhait de l'équipe enseignante serait de trouver en collaboration avec les différents partenaires une solution pour l'aménagement du coin terre sous les arbres. Pas de piste envisagée à ce jour.

Prochainement, cet endroit va être nettoyé par les services techniques afin qu'il soit à nouveau utilisable.

Il n'est pas prévu d'installer des systèmes de ventilation dans les classes.

Les souhaits de l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine sont énoncés (changement des stores les plus vétustes, peinture des murs du reste du hall d'en haut de l'école, installation d'un système audio-vidéo, achat de talkies walkies pour le PPMS, financement des frais d'impression du journal de l'école).

La peinture des murs du reste du hall du haut de l'école, l'installation d'un système audio-vidéo, l'achat de talkies walkies et des frais d'impression du journal de l'école ne pourront être effectués par la mairie.

Le changement des stores les plus vétustes est à l'étude et la réponse sera apportée après le vote du budget.

Il n'y aura pas d'augmentation du budget pour les commandes de rentrée (40 euros par élève) car il n'y a pas de dotation supplémentaire au niveau de la commune.

Des travaux ont été réalisés derrière le restaurant scolaire afin d'acheminer plus aisément les repas vers la maternelle. Pour l'instant, il n'y a pas d'autres travaux programmés pour l'école élémentaire.

1.3 Le PPMS (*Plan particulier de Mise en Sécurité*)

Un exercice PPMS confinement a eu lieu le jeudi 8 février. Le niveau sonore est satisfaisant partout sauf pour les 2 classes du bas. Mme Bessière a transmis ce constat aux services techniques. A part cela, l'exercice s'est bien déroulé.

Contrairement aux déclencheurs des alarmes incendie et intrusion qui se situent dans l'école, l'alarme PPMS confinement est déclenchée par le fond du restaurant scolaire. Des masques FFP3 ont bien été fournis par la Mairie. Un déclencheur situé dans l'enceinte de l'école permettrait d'activer l'alarme plus rapidement et d'éviter d'exposer la personne qui doit actuellement sortir de l'école.

Pour le PPMS intrusion, l'alarme fonctionne bien. Tous les enseignants seraient alertés par le dispositif si une intrusion avait lieu. Par contre, l'enseignant qui donnerait l'alerte n'aurait pas la possibilité d'indiquer à ses collègues l'endroit de l'intrusion. C'est pour cette raison qu'une demande de talkies walkies a été faite.

La mairie précise qu'une décision a été prise entre Madame La Maire et Monsieur l'Inspecteur pour organiser une réunion sur les travaux avant chaque conseil d'école.

1.4 ALAE / ALSH et dispositif CLAS

Trois temps d'animation (6h) sont prévus pour les directeurs d'école et les directeurs d'ALAE dans le cadre de la formation continue. Thème : construction d'une cohérence éducative de la journée de l'enfant/élève

➤ **Effectifs :**

- Lundis, mardis, jeudis, vendredis
 - Matin : 87 enfants / Midi : 238 enfants / Soir : 154 enfants
- Mercredis
 - Matin : 81 enfants / Garderie : 38 enfants / ALAE : 62 enfants

L'équipe d'animation est complète depuis début janvier.

➤ **ALAE :**

Un exercice incendie a été organisé le 22/01/2024 sur le temps de la pause méridienne. L'ensemble des bâtiments a été évacué en 4 minutes et 10 secondes.

Les enfants et l'équipe d'animation ont tous été rassemblés au stade en 5 minutes et 40 secondes.

Les points suivants sont à améliorer : le rassemblement par classe une fois au stade afin d'être plus efficace et la communication entre les deux bâtiments lors d'un incendie.

Projets en cours : Football, Chorale en LSF, Handball en partenariat avec le club de Pechbonnieu, modélisme en partenariat avec le club de Castelmaurou. Danse, CMJ, projet passerelle.

Projets à venir : Basket avec le club de Castelmaurou, Judo & Jujitsu avec le club de Castelmaurou

Un spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 21/06/24 à la salle des fêtes.

➤ **ALSH**

- Les vacances d'hiver se dérouleront à l'école des 4 collines sur la thématique de : « Transformons-nous en explorateur ». Au programme :
 - Une sortie au Muséum d'histoire naturelle
 - Une journée d'initiation à l'archéologie
 - Des activités manuelles, des grands jeux, des activités sportives...
- Il sera fermé du 5 au 23 août 2024. La fermeture de l'ALSH en août et pendant les vacances de Noël est problématique pour certaines familles. C'est également le cas pour les communes alentour. Il n'existe pas de solution à cette date.

Dispositif CLAS

Depuis le début de la mise en place du CLAS début octobre, le groupe n'a pas bougé et 10 élèves de tous niveaux de classes sont accompagnés dans leur scolarité par Tristan, Méline ainsi que trois bénévoles. Le groupe vit bien ensemble et l'ensemble des enfants progressent soit dans les apprentissages soit dans leur autonomisation. L'équipe relève toujours qu'il est difficile pour les enfants de se remettre au travail après une journée de classe. Généralement, la durée de réalisation des tâches scolaires n'excède pas 20 à 30 minutes, capacité de concentration maximale des enfants sur ce temps.

Côté actions culturelles, en janvier/février, les enfants ont continué leur voyage culturel à travers la création de marques-pages, de lanternes et la découverte des musiques du monde. Ils ont également fait des jeux sportifs dans l'optique des Jeux Olympiques et créé des cabanes à oiseaux pour l'axe environnemental. En partenariat avec l'Alpha B, ils ont eu des ateliers autour des sorciers (thème du monde imaginaire décliné par la Médiathèque).

Pour la prochaine période, le voyage culturel continue avec les coutumes du monde. La thématique citoyenneté sera travaillée autour de la journée de la femme et de la sécurité routière. Le thème de l'environnement sera discuté via la question de la pollution.

En décembre, une soirée partagée a permis de faire un point étape avec l'ensemble des parents. Nous notons un réel investissement des familles et des échanges constructifs à chaque fin de séance.

Enfin, l'axe de travail souhaité pour cette année est de renforcer le lien entre intervenants CLAS et enseignants. Nous sommes sur la bonne voie avec une bonne communication d'ensemble.

1.5 La restauration scolaire

Une commission *menus restauration* s'est tenue le 01/02. L'atelier planifié pour les enfants n'a pas eu lieu car ce jour-là était une journée de grève.

La prochaine commission aura lieu le jeudi 21/03. A cette date, un atelier pour les enfants sera organisé par le prestataire API sur l'éducation nutritionnelle. A l'issue de l'atelier, les enfants proposeront un menu de leur choix validé par la diététicienne et le chef cuisinier.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

➤ 2.1 Projet d'école

2.1.1 Projet d'école

Actions menées cette année : Olympiades de sport, journal de l'école, liaison GS/ CP, liaison CM2/6^{ème}, Prix littéraire des Incorruptibles, suite de l'appropriation du protocole pHARE et recherche de ressources pédagogiques pour travailler le climat scolaire et la lutte contre le harcèlement, réunions pour la mise en place de l'offre culturelle, nouvelle fiche action rédigée par rapport au calcul mental.

2.1.2 Le Programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) / Les interventions de l'association e Enfance

Ce programme a été présenté lors du précédent conseil d'école.

Actions menées depuis :

- Sensibilisation dans les classes lors des séances d'EMC (Education Morale et Civique)
- Journée du 9 novembre : Sensibilisation sur le thème du harcèlement réalisée dans toutes les classes ce jour-là + vêtement de couleur verte (symbole de lutte contre le harcèlement)
- Spectacle en janvier « *Dans la cour des grands* » de la compagnie du théâtre du Chamboulé, financé par la coopérative scolaire à destination de tous les élèves de CM1 et de CM2 de l'école. (coût 700 euros)
- Intervention fin avril de l'association « e-enfance » pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (1 intervention par classe)
- Formation en cours des collègues du cycle 3 (CM1 et CM2) sur ce thème.
- Grille d'auto évaluation complétée en novembre par les élèves de CE2, CM1 et CM2 (demande ministérielle)

La restitution suivante avait été communiquée aux familles :

« Mesdames, Messieurs,

Nous revenons vers vous par rapport à la grille d'auto-évaluation qui nous été demandée de faire compléter aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Comme demandé par le Ministère, votre enfant a répondu au questionnaire de façon anonyme sur le harcèlement scolaire.

Le nombre de réponses indiquant qu'il n'y a pas de souci, que les élèves se sentent bien dans l'école est très largement majoritaire dans les 6 classes concernées.

Nous n'occultons pas les quelques réponses indiquant les problèmes rencontrés par certains. Les questionnaires étant anonymes, nous ne pouvons pas savoir de qui il s'agit mais nous restons vigilants et avons invité les élèves à venir nous en parler s'ils le souhaitent.

Le travail réalisé avant et après le questionnaire est intéressant et important.

Avant le questionnaire, les élèves ont eu différentes explications, sensibilisations par rapport au phénomène de harcèlement.

Les enfants, au travers de différentes situations (journée du 9 novembre, séances spécifiques en classe, questionnaire anonyme) se rendent compte que les adultes se préoccupent vraiment de ce souci. Ils ont été rassurés par rapport à cela. Après le questionnaire, les grands axes suivants continueront à être travaillés dans les classes (du CP au CM2) lors de séances d'EMC en utilisant différents supports.

- Reconnaître une vraie situation de harcèlement et savoir qu'il n'est pas acceptable.
- Apprendre à dire non, apprendre à réagir.
- Apprendre à savoir à qui s'adresser en cas de souci.

Comme déjà précisé lors des réunions de rentrée, en cas de questionnement, d'inquiétude pour votre enfant, vous devez en informer son enseignant. La collaboration entre vous et nous est essentielle.

La problématique du harcèlement est inscrite au projet d'école et des actions sont prévues dans ce cadre.

Le programme PHARe, programme de lutte contre le harcèlement, a été présenté lors du premier conseil d'école aux parents d'élèves élus et aux différents membres de la communauté éducative.

Enfin, une communication constructive et efficiente existe entre l'Ecole et l'ALAE ce qui est primordial également. »

2.1.3 Suivi des élèves / RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme Martin, psychologue scolaire, intervient sur l'école et réalise le suivi de plusieurs élèves. Ses coordonnées sont consultables sur le panneau de l'école et dans le cahier de liaison des élèves.

Des équipes éducatives et de suivi sont réalisées comme chaque année. Elles permettent aux différents partenaires (famille, école, psychologue, référent de scolarité, autres professionnels (*orthophoniste, psychomotricien..*)) d'échanger à propos de la scolarité de certains enfants et d'apporter des solutions.

Un lien est également fait lors de la liaison CM2/ collège entre les professeurs d'école et des partenaires du collège.

5 AESH (*Accompagnant des élèves en situation de handicap*) sur notre école à cette date pour 13 élèves notifiés.

Nous avons accueilli le 29 janvier la 5^{ème} collègue AESH : Mme Cécile Lagadu.

A ce jour, 4 élèves ont une notification pour un accompagnement individualisé et 9 pour un accompagnement mutualisé.

Les 13 élèves sont accompagnés. Ceux disposant d'un accompagnement mutualisé bénéficient de 6 plages horaires.

D'autres familles sont en attente de réponse de la part de la MDPH. (*Maison Départementale pour les Personnes Handicapées*)

Avec les quotas en vigueur, il faudrait pour notre école une collègue AESH de plus. Nous ne savons pas à ce jour si une nouvelle nomination sera effectuée.

Monsieur l'Inspecteur indique qu'il y a un manque d'AESH sur le département pouvant s'expliquer par des demandes, des besoins supérieurs à la moyenne nationale.

2.1.4 Evaluations nationales CP

Une seconde série d'évaluations nationales a été passée par les élèves de CP à partir de la mi-janvier. Les parents seront tenus au courant des résultats de leur enfant. Une analyse sera effectuée. Dans le cadre de la liaison GS/CP, un échange à ce sujet avec les collègues de la Maternelle va être programmé.

2.1.5 Informatique, BCD (Bibliothèque Centre de Documentation), Médiathèque et offre culturelle

Offre culturelle

Pour rappel, l'équipe enseignante et les élèves bénéficieront cette année dans le cadre du PEAC (*Parcours d'Education Artistique et Culturelle*) d'une offre en théâtre financée par la municipalité.

Une réunion a eu lieu mardi 12 décembre. Un planning a été mis au point.

Chaque classe bénéficiera de 4 interventions d'1h30 entre fin février et fin mars ateliers d'écriture, de lecture, de jeux de scène et expression corporelle.

Un spectacle « Les deux petites filles » (Compagnies du i et de Grasarossa) programmé le 27 février débutera ce cycle théâtre.

BCD

Ce lieu est utilisé sur le temps de l'ALAE, sur le temps des récréations, sur le temps école par petits groupes.

Il n'est pas possible par contre d'y aller en classe entière.

C'est pour cette raison que l'équipe enseignante souhaiterait sa délocalisation dans une classe de l'école.

Médiathèque

Les classes ont la possibilité les mardis et les vendredis entre 15h et 16h de s'y rendre. Les élèves peuvent alors emprunter des livres.

Deux expositions sont en cours de constitution : une sur la résistance et une sur la biodiversité. Elles seront proposées aux classes.

Informatique

Les classes qui l'utilisent peuvent faire du traitement de texte ou utiliser Internet.

2.1.6

Liaison avec le Collège

La visite du Collège de Saint Jean par les futurs collégiens aura lieu fin juin.

Un second conseil école/ collège est prévu mardi 27 février.

Mme Amigues, Principale du collège rencontrera les parents des futurs collégiens le 18 mars.

Mr Carli, Principal adjoint, viendra pour sa part le 21 mai pour rencontrer et répondre aux questions des élèves de CM2.

Liaison GS / CP

- Une correspondance va débuter entre le CPb et les GS (Grandes Sections) de Joëlle et entre les CPa et les GS de Mireille et Mathilde
- Les GS vont venir au mois de mars en classe de CP pour écouter une lecture faite par les élèves de CP. Les GS diront des poésies.
- Une séance de sport sera faite en commun au DOJO. Les GS montreront ce qu'ils ont appris durant les moments de travail sur l'activité cirque (offre culturelle maternelle).
- Comme l'an dernier, un échange d'élèves se fera le 17 juin afin que les GS découvrent l'installation en classe de CP avec un petit travail. Ils iront en récréation dans l'école élémentaire. La journée se terminera par un goûter.
- Le 24 juin, une matinée olympiades sera organisée avec l'ensemble des CP et les trois classes ayant des GS. Les classes de CM vont être sollicitées pour encadrer des groupes d'élèves sur les ateliers d'athlétisme. Il y aura en suivant un pique-nique tous ensemble.

Sur le temps ALAE : le projet passerelle GS/ CP a repris.

➤ 2.2 Volet éducatif et culturel

➤ 2.2 Volet éducatif et culturel

2.2.1 Sorties ou animations pédagogiques prévues

Toutes les classes bénéficient du dispositif « Ecole au cinéma ».

Le 27 février, dans le cadre de l'offre culturelle financée par la Mairie et du PEAC (*Parcours Education Artistique et Culturelle*), spectacle à la salle des fêtes « *Les deux petites filles* » pour tous les élèves.

Entre fin février et fin mars, dans le cadre également de l'offre culturelle, 4 ateliers (théâtre, expression corporelle, ...) pour chacune des 10 classes.

Fin février, début mars, toutes les classes auront une matinée d'animation sur le thème du recyclage. Cette animation est organisée par la communauté des communes.

Au mois de mars, les classes se rendront au Salon des Arts du village (Salle des fêtes)

Les 10 classes participeront le 4 juin au festival « Détours en Cinécourt » sur le thème des émotions. (Cinéma)

Fin avril, les élèves de CE2, CM1 et CM2 bénéficieront d'une intervention de l'association enfance (*les dangers d'Internet*)

CE2 et CE2CM1 Intervention le 7 mars de la police municipale pour un projet « Permis piétons »

CE2 et CM2b jeudi 23 mai Sortie au Château Chalabre parc médiéval interactif dans l'Aude

CM1a et CM1b 30 avril Jeunesses musicales de France « Andaluz » musique andalouse

CE2CM1 et CM1a 25 avril Journée patrimoine local au Château Bon-Repos Riquet

CM1a, CE1a, CE1b et CPa suite du Projet « PlantArbres » : création d'affichages

CM2a et CM2b : Sensibilisation à la Légion d'honneur à la Mairie/ Visite du collège fin juin

CM1a CM1b CM2a et CM2b : Intervention du CNES dans le cadre du programme « *L'espace c'est classe* ».

CE1b et CE2CM1 : Cycle danse sur l'école (26 février/ 18 mars/ 22 avril/ 6 mai)

14 mai : rencontres dans le cadre du projet *Bals en liance, danses à vivre et à partager*.

CE1b : Projet d'aller visiter une AMAP.

CPa et CPb : recherches en cours : Musée du chocolat à Cordes et sortie pour visiter un château : Carcassonne ou Château Chalabre.

2.2.2 Education physique et sportive

Les cycles de natation financés par la municipalité se poursuivent.
Des Olympiades de sport sont prévues sur le temps scolaire les 30 et 31 mai.
Le dossier pour le cycle Rugby pour les CM est en attente (agréments en cours)

3. L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

Les spectacles de Noël de décembre

Les élèves ont pu bénéficier d'un spectacle de danse contemporaine financé par l'association de parents d'élèves (1000 euros) C'est la compagnie « Les âmes fauves » qui est intervenue. Cette compagnie a déjà été rencontrée par les élèves l'an passé lors de l'offre culturelle de la mairie.
L'association de parents d'élèves est remerciée pour ce financement.

Le Salon des arts

Les 10 classes y participeront au mois de mars.

Présentation des actions et prévisions de l'APEC FCPE

- Nouveauté cette année, l'association a proposé une vente de chocolats de Noël. Les bénéfices (1 119,63€) ont servi au financement des spectacles de Noël des 2 écoles. L'APEC-FCPE remercie les familles, les enseignants, les animateurs et la mairie pour leur participation à cette vente.
- La fête de Noël a eu lieu le 15 décembre : pilotée par l'ALAE, les parents d'élèves ont participé à l'animation des stands. L'APEC-FCPE remercie l'ALAE et ses animateurs pour l'organisation de l'événement, les enseignants et les parents qui se sont rendus disponibles pour la tenue des stands. Les bénéfices de la buvette se sont élevés à 279,49€, et ont également servi au financement des spectacles de Noël des 2 écoles.
- Le 22 décembre après-midi, le Père Noël et ses lutines ont visité chaque classe, et distribué un sachet de chocolats à chaque élève.
- Le Carnaval est prévu samedi 16 mars après-midi : pilotée par l'APEC-FCPE, cette fête est co-animée avec les animateurs de l'ALAE. Le thème de cette année est "Personnes et personnages célèbres". La mascotte Mr Carnaval est créée par les enfants avec l'ALAE. Des doléances sont rédigées par les classes de l'école élémentaire qui le souhaitent et seront lues par quelques élèves pendant la fête.
- L'association prévoit la vente d'un objet personnalisé avec les dessins des enfants au printemps 2024. Le choix des adhérents s'est porté sur une foute : nouveauté cette année, il y aura un modèle par école, avec tous les dessins de chaque école (et non par classe), proposé dans 2 couleurs.
- Fête des enfants : 28 juin après-midi
- L'APEC-FCPE soutient l'événement "La rue aux enfants" qui aura lieu samedi 4 mai 2024 après-midi. Organisé par l'association 2 Pieds 2 Roues Occitanie, cet événement propose des stands animés bénévolement par des associations/clubs/police intercommunale/AlphaB.

Date du prochain conseil d'école : **Jeudi 6 juin 2024**

La directrice de l'école élémentaire
Nathalie Bessière

Enseignantes pour l'aide à la prise de notes
Mme Mémin et Mme Estéveny